



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 23.10.2006
COM(2006) 614 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

Éducation et formation des adultes: il n'est jamais trop tard pour apprendre

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

Éducation et formation des adultes: il n'est jamais trop tard pour apprendre

1. Introduction

La communication intitulée *Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie*, publiée par la Commission en 2001, et la résolution de 2002 du Conseil sur l'éducation et la formation tout au long de la vie ont souligné l'importance de l'éducation et la formation tout au long de la vie pour la compétitivité et la capacité d'insertion professionnelle, mais aussi pour l'inclusion sociale, la citoyenneté active et le développement personnel. L'éducation et la formation des adultes forment une composante essentielle de l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Les définitions d'éducation et formation des adultes diffèrent. Aux fins de la présente communication, on entend par éducation et formation des adultes *toutes les formes d'apprentissage effectué par des adultes ayant quitté l'éducation et la formation initiales*, indépendamment de la durée de celles-ci (y compris l'enseignement supérieur, par exemple).

L'éducation et la formation sont des facteurs essentiels pour la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, qui consistent à accroître la croissance économique, la compétitivité et l'inclusion sociale. Le rôle de l'éducation et la formation des adultes dans ce contexte, outre leur contribution au développement et à l'épanouissement personnels, est de plus en plus reconnu dans les programmes nationaux de réforme mis en place par les États membres. Toutefois, à quelques exceptions près, les intentions sont rarement concrétisées¹. La plupart des systèmes d'éducation et de formation demeurent principalement axés sur l'éducation et la formation des jeunes, et l'adaptation des systèmes au besoin d'un apprentissage s'étalant sur toute la durée de vie n'a que peu progressé. Il faudrait que quatre millions d'adultes supplémentaires participent à l'éducation et la formation tout au long de la vie pour atteindre le niveau de référence fixé par les États membres dans le cadre du processus «Éducation et formation 2010»². De récentes recherches confirment combien il est important d'investir dans l'éducation et la formation des adultes³. Les profits qui en découlent aux plans collectif et individuel incluent une plus grande capacité d'insertion professionnelle, une productivité accrue et un emploi de meilleure qualité, une diminution des dépenses dans des domaines tels que les allocations de chômage, les prestations sociales et les pensions de retraite anticipée, mais aussi des bénéfices sociaux accrus en termes d'accroissement de la participation citoyenne, d'amélioration de la santé, de diminution de la criminalité, et d'amélioration du bien-être et de l'épanouissement personnels. Des recherches sur les adultes

¹ «Moderniser l'éducation et la formation: une contribution essentielle à la prospérité et à la cohésion sociale en Europe - Rapport intermédiaire conjoint 2006 du Conseil et de la Commission sur les progrès réalisés dans le cadre du programme de travail "Éducation et formation 2010"», http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/c_079/c_07920060401fr00010019.pdf

² http://ec.europa.eu/education/policies/2010/objectives_en.html#measuring

³ *Promouvoir la formation des adultes*, OCDE (2005).

âgés montrent que ceux qui participent à une activité d'apprentissage sont en meilleure santé, ce qui va de pair avec une diminution des coûts des soins de santé⁴.

La présente communication met en évidence le rôle essentiel de l'éducation et la formation des adultes, assurant l'acquisition de compétences clés par tous, dans le renforcement de la capacité d'insertion professionnelle et de la mobilité dans un marché du travail moderne, ainsi que de l'inclusion sociale. Elle est fondée sur les enseignements tirés du dialogue avec les États membres dans le cadre de «Éducation et formation 2010» et de l'expérience acquise grâce aux programmes communautaires existants dans le domaine de l'éducation et la formation, en particulier l'action «Grundtvig» du programme Socrates⁵. Elle tient compte également de l'approche décrite dans la communication sur l'efficacité et l'équité⁶, selon laquelle il est possible de procéder à des réformes qui rendent les systèmes d'éducation et de formation à la fois plus efficaces et plus équitables. Elle rappelle que les Fonds structurels, et en particulier le Fonds social européen (FSE), ont la capacité de soutenir le développement des infrastructures et des stratégies. Elle souligne l'importance de certaines questions spécifiques, parmi lesquelles le problème des équilibres hommes-femmes, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation et la formation tout au long de la vie et les formes d'apprentissage privilégiées, ainsi que le recueil de données sur ce sujet.

La présente communication fournit la base stratégique nécessaire à la mise en œuvre du futur programme «Grundtvig», qui s'inscrira dans le contexte plus général du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie 2007-2013. Enfin, elle propose d'associer les États membres et les parties prenantes concernées à une réflexion sur l'éducation et la formation des adultes, qui débouchera sur l'élaboration d'un plan d'action en 2007.

2. Les défis à relever

L'éducation et la formation des adultes n'ont pas toujours bénéficié de la reconnaissance qu'elles méritent, en termes de visibilité, de priorité stratégique et de ressources, en dépit de l'importance politique accordée ces dernières années à l'éducation et la formation tout au long de la vie. Cette dichotomie entre discours politique et réalité est encore plus frappante lorsqu'elle a pour toile de fond les grands défis auxquels l'Union est confrontée.

Compétitivité

L'Europe a pour principal défi économique, comme indiqué dans la stratégie de Lisbonne, d'améliorer ses résultats en matière de croissance et d'emploi, tout en préservant la cohésion sociale. Les progrès rapides observés dans d'autres régions du monde mettent en évidence l'importance de systèmes d'éducation et de formation novateurs, avancés et de qualité, en tant que facteur clé de compétitivité économique. Le niveau général de compétence doit être relevé, tant pour répondre aux besoins du marché du travail que pour permettre aux citoyens de bien fonctionner dans la société d'aujourd'hui. Toutefois, l'Europe compte quelque

⁴ Tom Schuller, John Preston, Cathie Hammond, Angela Brassett-Grundy and John Bynner, *The Benefits of Learning*, University of London, 2004.

⁵ Rapport de la Commission «Rapport intermédiaire d'évaluation sur les résultats obtenus et sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la mise en œuvre de la deuxième phase du programme d'action communautaire en matière d'éducation "Socrates"», COM (2004) 153 final, 8.3.2004.

⁶ Communication de la Commission «Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation», COM (2006) 481 final, 8.9.2006.

72 millions de travailleurs peu qualifiés⁷, soit un tiers de la population active, tandis que, selon certaines estimations, d'ici 2010, seuls 15% des emplois nouvellement créés iront à des personnes peu qualifiées et 50% des nouveaux emplois nécessiteront un diplôme de l'enseignement supérieur⁸. En outre, une part non négligeable des citoyens européens n'a toujours pas la capacité de comprendre et d'utiliser dans leurs activités quotidiennes des informations écrites. L'acquisition de compétences clés par tous les citoyens demeure un défi pour l'ensemble des États membres⁹. Des recherches montrent qu'une répartition équitable des compétences entre les populations a de nettes incidences sur les résultats économiques globaux¹⁰.

Mutations démographiques

L'Europe est confrontée à des mutations démographiques sans précédent, qui auront d'importantes répercussions sur la société et l'économie et, par conséquent, sur l'offre et les besoins d'éducation et de formation. La population européenne vieillit: au cours des trente prochaines années, le nombre de jeunes Européens (jusqu'à 24 ans) diminuera de 15%. Un Européen sur trois sera âgé de plus de 60 ans et un sur dix dépassera les 80 ans¹¹. Cette évolution a des implications majeures pour le modèle social européen. Le flux réduit de jeunes nouveaux venus sur le marché du travail, conjugué au fait que seule une personne âgée de 55 à 64 ans sur trois occupe un emploi rémunéré, illustre la nécessité évidente d'exploiter pleinement le potentiel de l'éducation et la formation des adultes en vue d'augmenter la participation des jeunes à la vie active et de prolonger celle des travailleurs plus âgés. Cela implique, en particulier, de s'attaquer à la question des abandons scolaires prématurés (6 millions en 2005¹²), tout en orientant l'amélioration des compétences et de la capacité d'adaptation vers les personnes peu qualifiées de plus de 40 ans, en les encourageant à passer au moins au niveau de qualification supérieur.

L'éducation et la formation des adultes peuvent contribuer à faire en sorte que l'immigration, qui peut faire partiellement contrepoids au vieillissement de la population et répondre aux pénuries de compétences et d'emploi dans certains secteurs, se déroule d'une manière qui soit profitable à la fois pour les migrants et pour le pays d'accueil. La plupart des nouveaux migrants, même les personnes très qualifiées, ont d'importants besoins sur les plans linguistique et culturel. En outre, comme leurs compétences sont souvent sous-estimées et non reconnues à leur juste valeur, elles peuvent rester sous-utilisées sur le marché du travail. Les immigrants, y compris les personnes très qualifiées, sont généralement en moins bonne position que les ressortissants de l'UE sur le marché du travail. Ce constat vaut non seulement

⁷ Enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne 2004, Eurostat.

⁸ *La formation et l'enseignement professionnels – une clé pour l'avenir*, Étude de Maastricht – synthèse du Cedefop, Luxembourg, 2004.

⁹ Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (présentée par la Commission), COM (2005) 548 final, 10.11.2005.

¹⁰ Coulombe, S., J.F. Tremblay and S. Marchand, *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Performance en littératie, capital humain et croissance dans quatorze pays de l'OCDE*, Statistique Canada, Ottawa, 2004.

¹¹ Ces données figurent dans les documents suivants: Eurostat Population Projections, 2004 based, scénario «Tendance», variante «de base»; Communication de la Commission - Livre vert «Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations» COM (2005) 94 final, 16.3.2005).

¹² Commission Staff Working Paper “Progress towards the Lisbon objectives in education and training – Report based on indicators and benchmarks – Report 2006”, SEC (2006) 639, 16.5.2006, page 40.

pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les migrants des deuxième et troisième générations ainsi que, surtout, pour les femmes migrantes.

Inclusion sociale

De récents rapports confirment que le problème de la pauvreté et de l'exclusion sociale continue à se poser avec beaucoup d'acuité dans tous les États membres¹³. Un bas niveau d'éducation initiale, le chômage, l'isolement rural et l'existence de moins bonnes chances dans la vie, pour toute une série de raisons, sont autant de facteurs qui ont pour effet de marginaliser un grand nombre de personnes et de les empêcher de bénéficier des avantages de la société et d'exercer une citoyenneté active. De nouvelles formes d'ignorance, provenant d'un nonaccès aux TIC ou de l'impossibilité de les utiliser dans la vie professionnelle et quotidienne, renforcent cette exclusion: les adultes qui ne possèdent aucune notion d'informatique sont privés d'informations et de ressources essentielles qui, de plus en plus, sont uniquement disponibles sous forme numérique¹⁴. L'éducation et la formation des adultes ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre l'exclusion sociale.

3. Faire avancer l'action à mener dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes

Compte tenu des défis identifiés ci-dessus, il importe, pour des raisons d'efficacité et d'équité, de relever le niveau général des compétences de la population adulte, en offrant des possibilités d'apprentissage plus nombreuses et de meilleure qualité tout au long de la vie adulte¹⁵. L'éducation et la formation des adultes n'ont pas seulement pour effet de rendre ceux-ci plus efficaces au travail et d'en faire des citoyens mieux informés et plus actifs. Elles contribuent aussi à leur bien-être personnel.

L'un des principaux défis qui se posent aux décideurs dans ce domaine consiste à faire un usage optimal des divers prestataires et environnements de formation qui caractérisent les systèmes d'éducation et de formation des adultes. Un grand nombre de partenaires (ministères, partenaires sociaux, prestataires publics, églises, ONG, autorités régionales et locales, etc.) jouent un rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Les décisions politiques sont prises au niveau central, régional ou local, et parfois à plusieurs niveaux simultanément – une forte décentralisation est observée dans de nombreux pays¹⁶. Dans ce contexte, une meilleure coordination et des partenariats sont essentiels pour améliorer la cohérence, éviter une répétition des mêmes activités et dépenser plus efficacement les rares ressources disponibles. La coordination permet de fixer des priorités, d'élaborer des politiques cohérentes s'appuyant sur des réformes législatives et d'assurer une mise en œuvre effective. Elle contribue également à mieux informer et orienter les apprenants potentiels.

¹³ «Rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006», http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/docs/2006/cs2006_7294_fr.pdf

¹⁴ En 2005, en Europe, 37% des personnes âgées de 16 à 74 ans n'avaient aucune connaissance de base en informatique (65% des personnes âgées de 55 à 74 ans). Source: Eurostat, Statistiques en bref, numéro 17/2006.

¹⁵ Communication de la Commission «Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation», point 25.

¹⁶ Une décentralisation, sous différentes formes et à des degrés divers, existe dans la plupart des pays: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède (source: OCDE 2005; Eurydice 2006).

Les États membres ont inclus dans leurs programmes nationaux de réforme des plans et politiques destinés à renforcer l'éducation et la formation tout au long de la vie. Il est nécessaire de passer de la planification à l'action. La mise en œuvre peut être soutenue grâce à un recours aux Fonds structurels européens, en particulier le Fonds social européen, en vue d'améliorer tant les infrastructures que l'offre dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes. Il existe de multiples exemples de bons projets mis en place dans les États membres avec le soutien de l'UE, dont d'autres pourraient s'inspirer¹⁷.

Les États membres ne peuvent plus se permettre de ne pas disposer d'un système d'éducation et de formation des adultes efficace, intégré dans leur stratégie d'éducation et de formation tout au long de la vie, qui assure aux participants un meilleur accès au marché du travail, renforce leur intégration sociale et les prépare à un vieillissement actif dans l'avenir. Ils devraient s'assurer de l'existence de systèmes leur permettant de définir des priorités et de contrôler la mise en œuvre de celles-ci.

Messages clés

Cinq messages clés destinés aux acteurs de l'éducation et la formation des adultes sont présentés ci-dessous.

1. Lever les obstacles à la participation

La participation des adultes à l'éducation et à la formation reste limitée (voir annexe). Par rapport à l'objectif de référence de 12,5% pour la participation à l'éducation et la formation des adultes (à atteindre d'ici 2010), le taux moyen en 2005 était de 10,8%. En dépit d'écarts importants de part et d'autre de cette moyenne, dans une fourchette comprise entre 1,1% et 34,7%¹⁸, on observe une similitude remarquable entre les États membres dans la *ventilation* de l'éducation et la formation des adultes, les personnes les moins susceptibles d'y participer étant, dans tous les pays, celles qui ont les plus bas niveaux d'éducation initiale, les personnes âgées, les habitants de zones rurales et les personnes handicapées. Les obstacles à la participation des individus peuvent être liés à la politique des pouvoirs publics, d'ordre informationnel (degré d'accès à des informations pertinentes et disponibles en temps utile), liés aux prestataires (conditions d'accès, coût, degré d'aide à l'apprentissage, nature des résultats de l'apprentissage, etc.), de nature contextuelle (valeur culturelle accordée à l'éducation, degré auquel la situation personnelle ou la famille et l'environnement social de l'adulte favorisent sa participation) et comportementale (estime de soi et confiance en soi de l'adulte en tant qu'apprenant, souvent liées à des expériences malheureuses sur le plan éducatif). Les freins les plus importants se situent souvent au niveau de la demande: manque de temps pour des raisons professionnelles ou familiales, manque de sensibilisation et de motivation (l'apprentissage n'est pas suffisamment apprécié ou récompensé aux yeux des intéressés, qui n'en perçoivent donc pas les avantages), manque d'informations sur les possibilités offertes et manque de financement¹⁹.

¹⁷ Document d'information ESF060603 - ESF Support to Education and Training.

¹⁸ "Progress towards the Lisbon objectives in education and training – Report based on indicators and benchmarks – Report 2006", pages 35-40, et son annexe "Detailed analysis of progress", point 6.2.

¹⁹ *Lifelong learning: citizens' views in close-up. Findings from a dedicated Eurobarometer survey*, Cedefop, Luxembourg, 2004. Le rapport met également en évidence la nette préférence des adultes pour l'apprentissage en milieu informel.

Les États membres sont placés devant un double défi: augmenter le volume global de la participation à l'éducation et la formation des adultes et s'attaquer aux déséquilibres en matière de participation afin d'aboutir à une situation plus équitable, en motivant, encourageant et soutenant les adultes les moins susceptibles de participer à une activité d'apprentissage, quelle qu'elle soit (formelle, non formelle ou informelle²⁰) et en leur donnant la possibilité de le faire. Cela nécessite des investissements publics ciblés, pour atteindre ceux qui ont le moins bénéficié des systèmes d'éducation et de formation dans le passé.

Pour motiver davantage les personnes à participer à un apprentissage, il convient d'améliorer la qualité de l'information et d'exploiter le potentiel éducatif de lieux tels que les centres sociaux, les clubs sportifs, les établissements culturels ainsi que les établissements d'éducation et de formation initiales.

Message 1

Il est essentiel d'augmenter la participation à l'éducation et la formation des adultes et de la rendre plus équitable. Bien que toutes les parties prenantes aient un rôle à jouer, il revient aux pouvoirs publics de conduire les efforts visant à éliminer les obstacles et à promouvoir la demande, un accent particulier étant mis sur les personnes peu qualifiées. Il s'agira notamment de mettre en place des systèmes d'information et d'orientation de qualité, fondés sur une approche davantage centrée sur l'apprenant, de fournir des incitations financières ciblées aux individus et de soutenir l'établissement de partenariats locaux.

2. Veiller à la qualité de l'éducation et la formation des adultes

Une offre de qualité médiocre en matière d'éducation et de formation des adultes débouche sur de mauvais résultats d'apprentissage. La qualité présente de multiples facettes: information et orientation, analyse des besoins, contenu d'apprentissage pertinent et correspondant aux besoins et demandes réels, mise en œuvre, aide à l'apprentissage, approches en matière d'évaluation, et reconnaissance, validation et certification des compétences. Bien qu'il soit admis que tous ces aspects revêtent de l'importance, les éléments ci-dessous méritent une attention particulière²¹:

Méthodes éducatives – Les méthodes et matériels éducatifs devraient être adaptés aux besoins spécifiques des adultes et à leurs conceptions de l'apprentissage. Les résultats à atteindre au terme de l'apprentissage devraient être explicites. En outre, les adultes doivent être en mesure de s'appuyer sur des ressources d'aide à l'apprentissage telles que l'orientation, la transmission de savoirs de base, ainsi que le développement de la capacité à apprendre.

Qualité du personnel – Le développement professionnel des personnes travaillant dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes est un déterminant essentiel de la qualité de ces dernières. Peu d'attention a été accordée à la définition du contenu et des processus relatifs à la formation initiale du personnel chargé de l'éducation et la formation des adultes. De nombreuses voies éducatives et professionnelles conduisent à devenir praticien en matière d'éducation et de formation des adultes, et la profession n'est pas toujours reconnue dans le cadre de structures de carrière formelles. L'éducation et la formation des adultes se

²⁰ Pour les définitions, voir le «Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie» (SEC(2000) 1832, 30.10.2000) et d'autres travaux tels que la «Classification of Learning Activities» d'Eurostat.

²¹ "Adult education trends and issues in Europe", étude réalisée par l'Association européenne pour l'éducation des adultes (EAEA) en 2006. Non publiée.

distinguent d'autres sous-systèmes éducatifs par des pourcentages élevés d'enseignants à temps partiel (et de travailleurs bénévoles) dont les perspectives de carrière peuvent n'être que limitées et qui sont souvent rémunérés à l'heure. Les partenaires sociaux devraient être associés à la reconnaissance des compétences du personnel chargé de l'éducation et la formation des adultes.

Qualité des prestataires – La qualité globale des prestataires doit être assurée par des mécanismes d'agrément, des structures d'assurance qualité, une surveillance interne et externe ainsi qu'une évaluation des résultats de l'enseignement et de l'apprentissage. Les pouvoirs publics ont un rôle capital à jouer à cet égard, en établissant des cadres réglementaires, en fixant des normes de qualité reposant notamment sur des exemples et principes existants en matière d'éducation et de formation professionnelles ainsi que d'enseignement supérieur, et en certifiant le respect de ces normes.

Qualité des prestations – Pour augmenter la participation à l'éducation et la formation des adultes, il est essentiel d'améliorer les prestations. Parmi les mesures favorisant une mise en œuvre effective figurent la disponibilité, au niveau local, de sites d'apprentissage et de structures de garde d'enfants, de services d'apprentissage ouvert et à distance pour les personnes habitant dans des zones isolées, de services d'information et d'orientation, de programmes adaptés et de mécanismes d'enseignement flexibles.

Message 2

Pour favoriser une culture de la qualité dans l'éducation et la formation des adultes, les États membres devraient investir dans l'amélioration de méthodes et matériels éducatifs adaptés aux apprenants adultes. Ils devraient mettre en place des mesures pour le développement professionnel initial et continu des personnes travaillant dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes, afin de les doter des compétences requises et de leur permettre de se perfectionner. Ils devraient introduire des mécanismes d'assurance qualité et améliorer le niveau des prestations.

3. Reconnaissance et validation des résultats d'apprentissage

L'éducation et de la formation tout au long de la vie, en tant que concept, couvre tous les types d'apprentissage – formel, non formel et informel. La reconnaissance et la validation des apprentissages non formel et informel est un principe fondamental de la stratégie d'éducation et de formation tout au long de la vie. Il convient de reconnaître et d'évaluer les résultats de l'apprentissage, indépendamment de son mode et de l'environnement dans lequel il s'est déroulé. Une telle reconnaissance des activités non formelles et informelles d'apprentissage permet aux apprenants de déterminer leur situation de départ, de pouvoir accéder à un programme d'éducation et de formation à un niveau particulier, d'acquérir des unités capitalisables en vue de l'obtention d'un titre et/ou d'achever un cycle complet sur la base de leurs compétences. Cette reconnaissance permet de motiver les personnes qui hésitent à participer, d'ajouter de la valeur à tout apprentissage antérieur, et d'économiser du temps et de l'argent en réduisant ou éliminant la nécessité de réapprendre ce qui a déjà été appris. De même, la société tire ainsi bénéfices de compétences acquises sans investissements de la collectivité.

Cet accent mis sur la reconnaissance et la validation n'est pas neuf en soi et de nombreux États membres ont déjà mis en place des systèmes de reconnaissance et de validation des résultats d'apprentissage²².

En 2004, le Conseil Éducation a adopté des principes européens communs pour l'identification et la validation de l'éducation et de la formation non formelles et informelles²³, afin de renforcer la confiance dans ces systèmes.

Néanmoins, l'élaboration de méthodes et systèmes de validation dans les États membres doit se poursuivre, ce qui impose de relever les défis suivants:

- la validation doit être introduite avec la participation des parties prenantes concernées, en particulier les partenaires sociaux, afin de renforcer l'adhésion à ce processus et sa crédibilité;
- il y a lieu d'améliorer la qualité des méthodes d'évaluation et des organismes qui les appliquent;
- les objectifs de l'éducation et de la formation – à tous les niveaux – doivent être reformulés en termes de résultats d'apprentissage. Cette démarche est capitale pour la validation: tant que les objectifs seront basés sur des facteurs intrants, la validation sera difficilement réalisable.

Message 3

Dans les cinq prochaines années, les États membres devraient mettre en place des systèmes de validation et de reconnaissance des apprentissages non formels et informels, en se fondant sur les principes européens communs pour la validation et la reconnaissance et en tenant pleinement compte des expériences existantes. Le développement de la validation et de la reconnaissance peut être lié au développement des cadres nationaux de certifications, dans le contexte général du cadre européen des certifications.

4. Investir dans la population vieillissante et les migrants

Un investissement dans la population vieillissante et les migrants s'impose.

Vieillessement actif

Les mutations démographiques décrites ci-dessus exigent non seulement de relever l'âge moyen du départ à la retraite, mais aussi de mettre en place des politiques de «vieillessement actif» couvrant la période tant antérieure que postérieure à la mise à la retraite. Les systèmes d'éducation et de formation des adultes sont ainsi placés devant un double défi:

- Pour garantir un allongement de la vie professionnelle, il est nécessaire de renforcer les compétences des travailleurs âgés et d'élargir les possibilités qui leur sont offertes en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie. Il est communément admis qu'il

²² Source: European Inventory – Validation of non-formal and informal learning, <http://www.ecotec.com/europeaninventory/>

²³ http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/validation2004_fr.pdf. Ces principes ne s'appliquent pas à certaines professions pour lesquelles des exigences minimales d'éducation et de formation ont été définies – voir la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, JO L 255 du 30.9.2005, p. 22.

Il y a lieu, pour que les travailleurs âgés demeurent aptes à l'emploi, de consentir, tout au long du cycle de vie, des investissements soutenus par les pouvoirs publics, les organismes professionnels et les secteurs. Une attention particulière devrait être accordée aux travailleurs en milieu de carrière.

- Il y a lieu d'élargir l'offre de services éducatifs destinés aux personnes retraitées (y compris, par exemple, une participation accrue de personnes plus âgées à l'enseignement supérieur), étant donné que les personnes qui atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite ont une meilleure santé physique et mentale qu'auparavant et que l'espérance de vie après la mise à la retraite s'allonge. L'apprentissage devrait faire partie intégrante de cette nouvelle phase de leur existence. Dans sa communication récente sur les universités, la Commission a invité ces dernières à faire preuve d'«une ouverture plus grande pour offrir des formations aux étudiants à des stades ultérieurs de leur vie». Une telle offre aura un rôle essentiel à jouer dans le maintien du contact des personnes retraitées avec leur environnement social. De nombreux pays n'ont pas encore commencé à adapter leurs systèmes éducatifs aux nouveaux besoins de cette catégorie de la population, qui recèle également un immense potentiel par sa capacité de contribuer à l'acquisition de compétences par d'autres citoyens. En outre, le nombre croissant de personnes retraitées en Europe devrait être considéré comme une source potentielle d'éducateurs et de formateurs pour l'éducation et la formation des adultes.

Migration

Comme indiqué ci-dessus, le défi à relever dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes consiste à favoriser l'intégration des migrants dans la société et l'économie ainsi qu'à tirer le meilleur parti des compétences et expériences éducatives acquises avant la migration. Les actions à entreprendre à cette fin devraient notamment être les suivantes:

- politiques et action de soutien de l'UE, sous la forme de programmes appropriés, en vue d'améliorer la qualité des politiques d'éducation et de formation dans les pays d'origine des migrants, en particulier les pays visés par la politique européenne de voisinage;
- accélération des mécanismes d'évaluation des capacités et de reconnaissance des apprentissages formels, non formels et informels des migrants qui arrivent sur le territoire de l'UE;
- élargissement des possibilités d'éducation et de formation des adultes liées à l'intégration linguistique, sociale et culturelle;
- mise en place d'un enseignement approprié et efficace, et promotion de l'apprentissage interculturel.

Message 4

Les États membres devraient veiller à investir suffisamment dans l'éducation et la formation des personnes âgées et des migrants, mais avant tout garantir l'efficacité de l'éducation et de la formation, en mettant au point des systèmes adaptés aux besoins de l'apprenant. Ils devraient également sensibiliser l'opinion publique au rôle important des migrants et des personnes âgées dans la société et l'économie.

5. Indicateurs et points de référence

Pour pouvoir observer l'éducation et la formation des adultes dans toute sa multiplicité et élaborer des politiques reposant sur des observations factuelles, il est nécessaire de disposer de données fiables. En comparaison avec l'enseignement obligatoire, les données sur l'éducation et la formation des adultes sont limitées, en particulier parce que les prestataires sont dispersés, de différentes natures et souvent extérieurs au secteur public. La disponibilité et la qualité des données s'améliore et continuera à s'améliorer dans les prochaines années, grâce aux enquêtes internationales existantes et à venir. Eurostat réalise deux enquêtes – l'Enquête sur l'éducation des adultes et la troisième Enquête sur la formation professionnelle continue – qui fourniront des données récentes d'ici fin 2007, principalement sur la participation des adultes à l'éducation et la formation tout au long de la vie, sur l'investissement des entreprises dans ce domaine et sur la participation à la formation professionnelle continue. L'OCDE prépare actuellement une enquête sur les compétences des adultes (PEICA).

Il est nécessaire d'effectuer de nouveaux travaux de recherche et d'analyse, qui auront un rôle clé à jouer dans l'exploitation des statistiques disponibles et dans l'étude de questions centrales telles que les gains retirés de l'éducation et la formation formelles, non formelles et informelles et le rôle général de l'apprentissage informel dans la vie des adultes. Il convient de mettre davantage l'accent sur les tendances et les prévisions, de manière à être en mesure de soutenir l'élaboration des politiques et des programmes. La Commission participe à l'effort: elle a récemment mis sur pied une unité de recherche sur l'éducation et la formation tout au long de la vie au sein du Centre commun de recherche, à Ispra.

Message 5

La qualité et la comparabilité des données sur l'éducation et la formation des adultes doivent continuer à s'améliorer. Il est nécessaire, en particulier, de mieux comprendre les avantages présentés par l'éducation et la formation des adultes et les obstacles qui entravent la participation à cette dernière, et de disposer de meilleures données sur les prestataires, les formateurs et le déroulement concret des formations.

Les travaux de la Commission européenne - y compris Eurostat - dans ce domaine devraient essentiellement consister à exploiter le mieux possible les enquêtes et données existantes, à améliorer l'harmonisation des notions et des définitions, ainsi qu'à élargir le champ des enquêtes et à renforcer tant la fréquence de ces dernières que l'actualité des données. Il est nécessaire de disposer de données fiables ventilées par sexe.

4. Action de l'Union européenne

L'éducation et la formation des adultes peuvent jouer un rôle important pour relever les défis auxquels l'Europe est confrontée. Néanmoins, leur potentiel n'a pas encore été pleinement exploité. La présente communication défend la thèse suivante: tant la société que l'économie auraient à gagner d'une concentration des efforts sur la qualité, l'efficacité et l'équité.

L'éducation et la formation des adultes relèvent de la compétence des États membres. La Commission a pour rôle de soutenir ces derniers dans les efforts qu'ils déploient pour moderniser leurs systèmes. Elle propose donc l'instauration d'un dialogue avec les États membres et les parties prenantes concernées, s'articulant autour des questions suivantes:

- Comment assurer une utilisation optimale des mécanismes financiers disponibles au niveau européen (tels que les Fonds structurels et le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie) ?
- Comment intégrer dûment les besoins en matière d'éducation et de formation des adultes dans les programmes nationaux de réforme liés à la stratégie de Lisbonne ?
- Comment associer au mieux les parties prenantes pour faire en sorte qu'il soit donné suite aux messages véhiculés par la présente communication, compte tenu des situations divergentes prévalant dans les différents États membres ?
- Comment encourager les échanges de bonnes pratiques par des activités d'apprentissage par les pairs dans le cadre du programme «Éducation et formation 2010», notamment sur la base des résultats de programmes communautaires existants ?
- Quelles sont les meilleures manières de procéder pour améliorer le suivi statistique ?

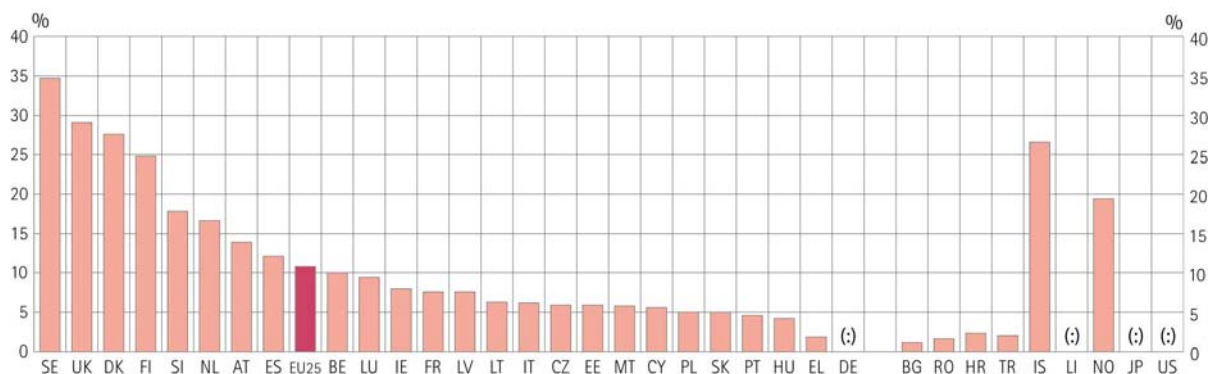
La Commission propose d'élaborer, en 2007, un plan d'action s'inspirant de cette réflexion, afin qu'il soit effectivement donné suite aux messages formulés dans la présente communication.

ANNEXE

Participation à l'éducation et la formation des adultes

Participation des adultes à l'éducation et la formation tout au long de la vie (2005)

(Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et la formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête, CITE 0-6)

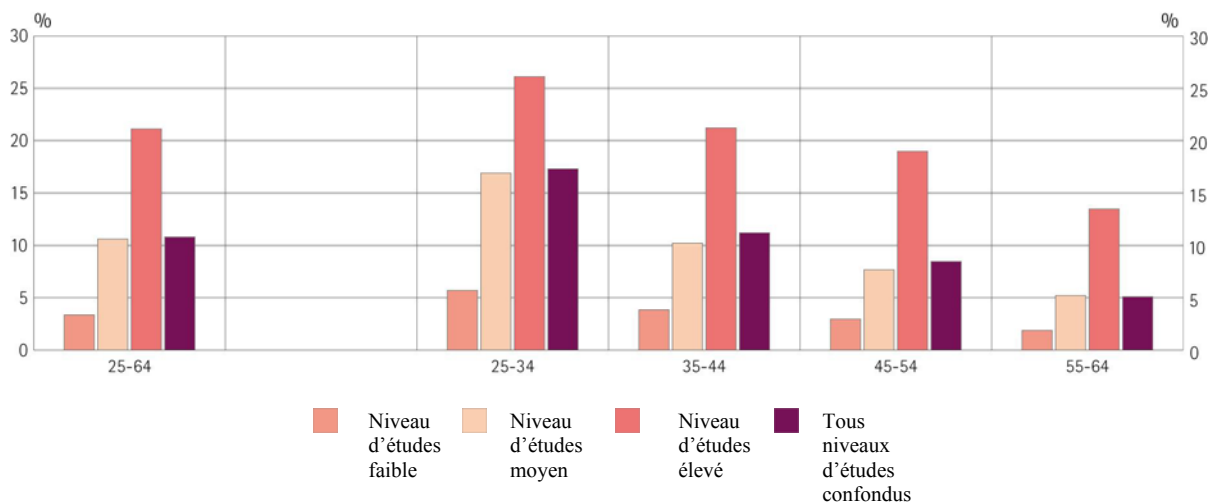


Source: Eurostat (Enquête sur les forces de travail)

Remarques supplémentaires:

- DE: données relatives à l'année 2004.
- LU, MT et UK: données provisoires.

Participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie par âge et par niveau d'études (2005)

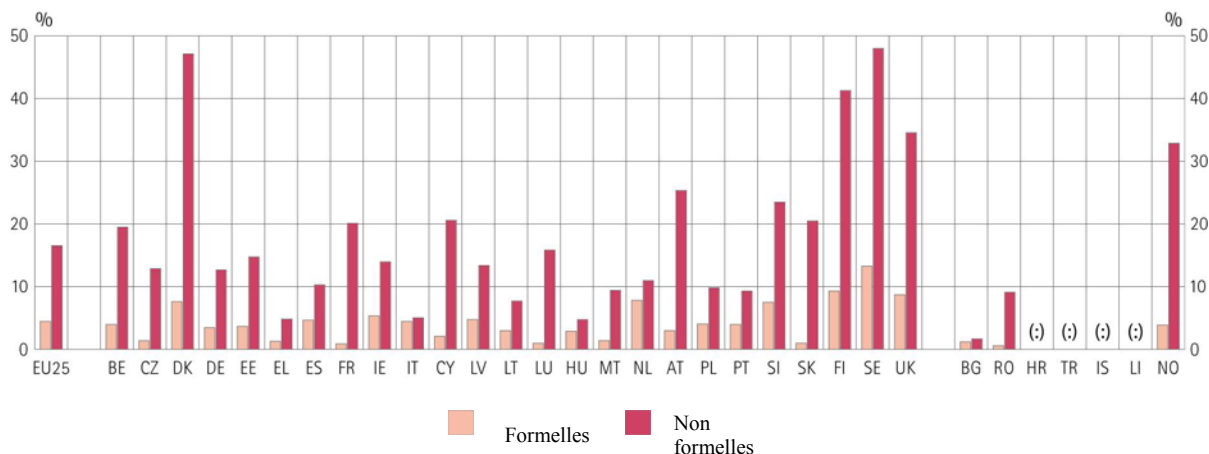


Source: Eurostat (Enquête sur les forces de travail)

Remarques supplémentaires:

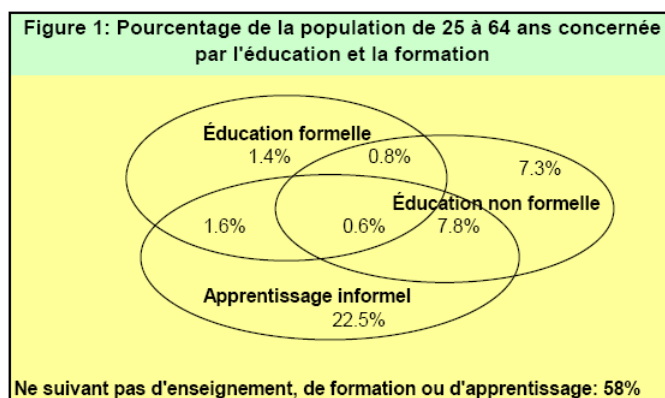
- DE: données relatives à l'année 2004.
- LU, MT et UK: données provisoires.

Taux de participation (en %) de la population de 25 à 64 ans à l'éducation et la formation formelles et non formelles (2003)



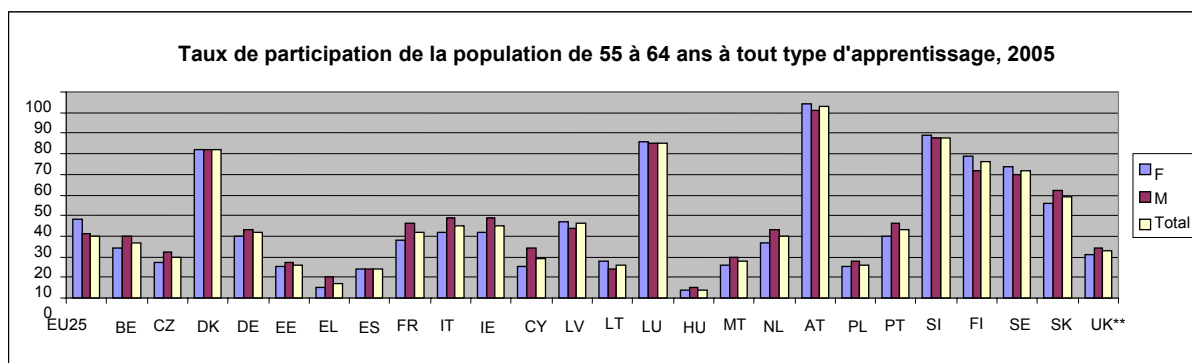
Source: Eurostat, EFT, module ad hoc 2003 sur l'apprentissage tout au long de la vie. Population cible: 25-64 ans, période de référence: 12 mois.

Pourcentage de la population de 25 à 64 ans concernée par l'éducation et la formation (2003)



Source: Eurostat, EFT, module ad hoc 2003 sur l'apprentissage tout au long de la vie. Population cible: 25-64 ans

Taux de participation de la population de 55 à 64 ans à tout type d'apprentissage (2005)



(*) Apprentissage informel non compris pour le Royaume-Uni. Source: Eurostat, EFT, module ad hoc 2003 sur l'apprentissage tout au long de la vie. Population cible: 25-64 ans